

CHEVERNY.INFO



**Bulletin municipal
Avril/Mai/Juin 2014**

EDITO DU MAIRE

Chevernois, Chevernoises,

Vous avez massivement participé au scrutin pour les élections municipales de votre commune. Cela illustre le dynamisme de Cheverny et l'attention que vous portez à son développement. Je remercie tous les électeurs qui se sont exprimés, et le résultat nous conforte dans l'idée que nous allons réaliser, ensemble, de belles choses. C'est entourée d'une équipe motivée, aux sensibilités et compétences complémentaires, que nous engageons le programme pour lequel vous nous avez choisi. Cela demande un petit temps d'adaptation tant pour moi-même, vos adjoints et conseillers, mais aussi pour vous, quant aux sujets que vous souhaitez partager.

Nous habitons une commune au cadre de vie agréable avec une évolution adaptée et raisonnée. On doit cela aux précédentes équipes que Bernard Sinet a su fédérer. Je tiens à le remercier, tout comme je remercie les conseillers sortants très impliqués sur de multiples sujets. Ce numéro vous présente les rôles et missions des membres de la nouvelle équipe municipale ; la construction de la maison médicale universitaire qui avance sérieusement, deux nouvelles instances qui vous sont proposées pour participer à la vie de la commune - le conseil des jeunes et le conseil des sages - enfin, divers sujets qui concernent la vie de notre commune.

Ainsi, cela représente de multiples situations qui nécessitent de la concertation, de l'implication, de la mesure, mais surtout une belle envie d'avancer collectivement. C'est tous ensemble que nous déroulerons tous ces projets parce que nous disposons d'une commune dont nous sommes tous très fiers.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une bonne lecture.

Lionella Gallard, Maire de Cheverny

Mairie de Cheverny

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi :

9h-12h / 14h-16h30

Mercredi et jeudi :

9h-12h

Samedi sur rendez-vous

www.mairie-cheverny.com

mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Le mot du maire	
Notre maire à Paris	1
Comptes rendus des Conseils municipaux	2
L'équipe municipale Les Commissions communales	3
Les autres commissions Collecte des déchets Infos gendarmerie	4
Comptes rendus des Conseils municipaux (suite) Conseil des sages Conseil des jeunes	5
En direct de la mairie Agenda	6

300 femmes aux écharpes tricolores...

300 femmes, aux écharpes tricolores, conviées dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris

Dans le cadre de la commémoration des 70 ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes, 300 femmes Maires nouvellement élues, dont notre maire, choisies par les Préfets des départements, ont été reçues à l'Hôtel de ville de Paris, en présence de Anne Hidalgo, Maire de Paris, Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des droits des femmes et de François Hollande, Président de la République.



Lionella Gallard en compagnie des maires Sylvie Doucet (Châtres-sur-Cher), Catherine Lhéritier (Chouzy-sur-Cisse) et Claire Foucher (Selommès)

A l'issue des discours des personnalités, la parole a été donnée à la doyenne des Maires de France (72 ans) ainsi qu'à la benjamine (29 ans) pour exprimer leurs sentiments et faire part de leur première expérience d'édiles.

Trois Prix Nobel de la paix féminins étaient conviés : Jody Williams, Shirin Ebadi, Leymah Gbowee, des héroïnes de la Seconde Guerre mondiale, et Lionel Jospin, ancien Premier ministre en qualité de contributeur de la loi sur la parité. C'est dans un temps d'échange moins solennel que Lionella Gallard a pu discuter rapidement avec François Hollande évoquant tout le potentiel de Cheverny. Le Président s'est d'ailleurs souvenu avoir visité notre commune, y avoir déjeuné dans un bon restaurant. Notre Maire en a profité pour lui rappeler la qualité de notre AOC.

Comptes rendus des Conseils municipaux

Conseil municipal du 28 mars 2014

Election du maire, des adjoints et des délégués au sein des différents organismes (cf page 3)

Conseil municipal du 7 avril 2014

1 Délégations attributions du conseil municipal au maire

Le Conseil Municipal a la possibilité de déléguer au maire un certain nombre d'attributions. Lionella GALLARD propose les suivantes :

- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans
- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €
- fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes
- intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle et portant sur tous les domaines et juridictions dans lesquels la commune peut être amenée en justice
- engager des dépenses d'un montant maximum de 10 000 €
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 €
- réaliser les lignes de trésorerie sur la base de 100 000 €
- autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

2 Délégations de fonctions et de signature aux adjoints (cf page 3)

3 Fixation du taux des indemnités au maire et aux adjoints

Les indemnités sont calculées la valeur mensuelle de l'indice brut 1015, soit 3 801,47 €. Elles tiennent compte du nombre d'habitants de la commune (tranche de 500 à 999 habitants = 31 % pour le maire, 8,25 % pour les adjoints). Toutefois, grâce au classement de Cheverny « station de tourisme », ce taux est majoré de 50 %.

4 Répartition des différentes commissions au sein du Conseil Municipal (cf page 4)

5 Gîte communal Délégation Service Public (DSP) : Le but est de confier la gestion des gîtes, dont Lionella GALLARD a actuellement la responsabilité, à un délégataire. Après constitution d'un cahier des charges (comment exploiter les gîtes) et appel d'offres, elle devra faire un choix. Cette délégation sera composée de : 3 titulaires : N. Zeppa, L. Cherrier, CA. De Vibraye 3 suppléants : F. Gouny, M. Dilaj, A. Guillot.

Lionella GALLARD, membre de droit, ne siègera pas à la commission.

6 M.S.U (Maison de Santé Universitaire) – avenant menuiseries SARL PERRUCHOT

L'avenant concerne 5 portes acoustiques non prévues initialement, ce qui entrainera un coût supplémentaire de 604 € HT (724,80 € TTC).

7 Affaires diverses

Agglopolys

Une subvention de 23 000 € a été accordée à l'Ecole de Musique « La Lyre » (7,96 % de plus qu'en 2013). Trente-cinq élèves sont concernés. Mise en place de classes à horaires aménagés musique (CHAM) concernant 80 élèves. A la rentrée 2014, une classe de 6^{ème} à horaires aménagés va s'ouvrir au Collège des Provinces.

Recrutement d'un « saisonnier » pendant un mois d'été pour remplacement du personnel communal : en priorité un jeune de la commune possédant le permis de conduire.

Village de l'Arrou

Le Conseil Municipal a acté, par délibération, le transfert des villages de l'Arrou, La Pérouse et Bégon vers l'Agglo.

Conseil municipal du 5 mai 2014

Transfert de la voie privée « L'Allée » dans le domaine public : enquête publique

Enquête publique préalable au transfert dans le domaine public communal de la voie privée dénommée « l'allée » située entre l'avenir du château et la rue de l'Argonne (décidée par le conseil municipal du 18 mars 2013).

Enfouissement des réseaux Rue de L'Argonne et voie « L'Allée » : estimation définitive

Réalisation d'une convention de règlement et d'une convention temporaire de maîtrise d'ouvrage. Ce dossier demandant quelques précisions, il sera à l'ordre du jour du prochain Conseil début juin.

Restauration du monument aux Morts. Estimation et demandes de subventions auprès du ministère de l'intérieur et auprès de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerres). Deux entreprises ont été contactées. Les subventions de l'ONACVG et du Souvenir Français pourraient représenter 40 % du montant des travaux. Le conseil valide cette restauration au mieux disant.

Commission Communale des Impôts Directs et Commission Intercommunale des Impôts Directs : désignation de délégués titulaires et de délégués suppléants. Douze titulaires et 12 suppléants doivent être nommés pour la commune dont 2 titulaires et 2 suppléants pour les communes environnantes. Cette commission se réunit 1 fois par an.

L'équipe municipale

Maire
Lionella GALLARD



1^{er} Adjoint
Philippe TESSIER
(Voirie, urbanisme, signalisation, assainissement, éclairage public)



2^{ème} Adjoint
Jean-Claude CHADENAS
(Personnel communal, entretien des salles, actions sociales, relation avec les associations communales)



3^{ème} Adjoint
Alain GUILLOT
(Bâtiments communaux, entretien du matériel communal, cimetière, relation avec les associations intercommunales)



4^{ème} Adjoint
Michelle DILAJ
(Finances, service de l'aide sociale, affaires scolaires, transport scolaire, gestion des salles, fêtes et cérémonies, fleurissement)



Claude HASCOET



Charles Antoine DE VIBRAYE



Laurent CHERRIER



François CAZIN



Pascal CHEVALIER



Célia COUDERC



Fabrice GOUNY



Nadège GROUSSARD-ZEPPA



Patricia LEVANT



Chantal SARTIAUX

Les commissions communales

Appels d'offres

Titulaires : C. Hascoet, P. Tessier, J.C. Chadenas
Suppléants : A. Guillot, P. Chevallier, M. Dilaj

Tourisme - culture - vie associative

L. Gallard, C. Couderc, C. Sartiaux, L. Cherrier

Affaires scolaires - transports scolaires

Public : M. Dilaj, N. Groussard-Zeppa, C. Sartiaux
Privé : M. Dilaj, P. Levant, A. Guillot

Productions agricoles et calamités agricoles

P. Tessier, F. Cazin
Hors conseil : D. Hermelin

Voirie - assainissement

P. Tessier, F. Cazin, C. Hascoet, CA. De Vibraye

Bâtiments communaux

A. Guillot, J.C. Chadenas, F. Gouny, P. Chevallier

Site Internet - Communication et bulletin municipal

C. Couderc, L. Cherrier, A. Guillot, J.C. Chadenas, M. Dilaj

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

CA. De Vibraye, A. Guillot, J.C. Chadenas, P. Tessier, F. Cazin, F. Gouny, C. Hascoet
Hors conseil : B. Sinet

Droit de préemption urbain (DPU)

P. Tessier, J.C. Chadenas, A. Guillot, M. Dilaj, CA. De Vibraye

Commerce et artisanat

P. Chevallier, CA. De Vibraye, P. Levant

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Titulaires : J.C. Chadenas, M. Dilaj
Suppléants : C. Sartiaux, P. Levant

Création de commission :

Conseil des Sages

P. Chevallier, J.C. Chadenas, M. Dilaj

Conseil des Jeunes

C. Couderc, C. Sartiaux, P. Levant, L. Cherrier

Le maire, Lionella GALLARD, est membre de droit pour toutes les commissions énumérées ci-dessus.

La représentation dans les autres organismes

AGGLOPOLYS

Conseillers communautaires :

Titulaire : Lionella GALLARD

Suppléant : Philippe TESSIER

Solidarité intercommunale

(Veille juridique - réformes en cours) :

Lionella GALLARD - Nadège GROUSSARD-ZEPPEA

Finances, personnel intercommunal :

Michelle DILAJ - Chantal SARTIAUX

Assainissement, voirie, infrastructures :

Philippe TESSIER - Claude HASCOËT

Habitat, aménagement, agriculture, transports :

Charles-Antoine DE VIBRAYE - François CAZIN

Stratégie économique, emploi, enseignement supérieur :

Pascal CHEVALLIER - Célia COUDERC

Déchets, cadre de vie, fourrières :

Alain GUILLOT - Fabrice GOUNY

Tourisme, culture, sports et loisirs :

Laurent CHERRIER - Patricia LEVANT

Solidarité et innovation sociale :

Jean-Claude CHADENAS - Michelle DILAJ

Collecte des déchets

Les lieux-dits sont collectés le Jeudi

Si le jeudi est un jour férié : le ramassage est effectué le vendredi suivant.

Soit les vendredi 30 mai, vendredi 26 décembre et vendredi 2 janvier 2015.

Le centre-bourg est collecté le lundi et le jeudi.

Si le Lundi est un jour férié, le ramassage est effectué le jeudi.

Si le Jeudi est un jour férié, le ramassage est effectué le lundi

Communication

Vous souhaitez faire paraître des informations (manifestations et autres) sur le site internet ou le bulletin municipal, n'hésitez pas à nous envoyer les éléments par email ou par courrier à la mairie :

mairie.cheverny@orange.fr

N° utiles

Mairie : 02 54 79 97 78

Syndicat AEP (Eau) : 02 54 79 96 38

Gendarmerie : 17 / 02 54 79 16 00

SAMU : 15

POMPIERS : 18

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Délégués : François CAZIN, Jean-Claude CHADENAS, Philippe TESSIER

SIDELC (Syndicat Intercommunal de distribution d'électricité du Loir et Cher)

Titulaire : Claude HASCOËT

Suppléant : Jean-Claude CHADENAS

Syndicat du Beuvron

Titulaires : Charles-Antoine DE VIBRAYE, François CAZIN

Suppléants : Alain GUILLOT, Fabrice GOUNY

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

Titulaires : Lionella GALLARD

Suppléant : Laurent CHERRIER

RAM : Relais Assistantes Maternelles

Titulaire : Célia COUDERC

Suppléant : Fabrice GOUNY

Syndicat VALECO :

Claude HASCOËT - Alain GUILLOT

Informations Gendarmerie

Les locaux de la brigade de gendarmerie de COUR-CHEVERNY sont ouverts au public du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00. La gendarmerie est joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 en composant **l'appel d'urgence le 17.**

Après 19 heures, un opérateur du Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie de BLOIS traitera votre appel et apportera une réponse adaptée à votre demande.

La journée, vous pouvez contacter directement la brigade de COUR-CHEVERNY en composant le

02.54.79.16.00

Recensement

Vous avez 16 ans et la nationalité française, fille ou garçon, vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté.

A l'issue de cette journée, un certificat vous sera fourni indispensable pour se présenter au concours et examens publics (permis de conduire, baccalauréat)

Plan canicule

Les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou personnes de plus de 65 ans reconnues inaptes au travail) résidant à leur domicile doivent se faire connaître à la mairie afin de bénéficier du dispositif d'aide adaptée.

Comptes rendus des Conseils municipaux (suite)

Conseil municipal du 5 mai 2014 (suite)

Suppression ATESAT (Aide Technique de l'Etat Solidarité et Aménagement du Territoire) - création d'une Agence Technique Départementale : convention adhésion à cet Etablissement Public Administratif. L'ATESAT doit être remplacée par l'Agence Technique Départementale dont le montant de souscription est de 1 €/habitant majoré de frais de dossiers à chaque demande d'avis. Le conseil prend la décision de ne pas adhérer.

Agglopolys : création de 8 commissions – désignation des membres cf page 4

Personnel communal : création d'un poste à temps partiel administratif - accueil

Il s'agit d'un contrat de droit privé de 24 mois au total, pour une durée hebdomadaire de 20 h. La personne sélectionnée prendra ses fonctions le mercredi 4 juin. Les membres du Conseil Municipal valident ce choix.

Personnel communal : taux de promotion – grade de rédacteur territorial principal de 1ère classe

Une demande de promotion au grade de « rédacteur principal de 1ère classe » a été validée par le Comité Technique du Centre de Gestion en novembre 2013. Les membres du Conseil Municipal valident également cette demande.

Indemnité du trésorier

Les membres du Conseil Municipal maintiennent cette indemnité.

Amicale des Anciens d'Afrique du Nord (AFN) - demande de subvention

Le conseil vote la subvention de 150 € et accorde le prêt de la salle le 29 janvier 2015.

USEP (Association Sportive Scolaire et Culturelle : demande de subvention dans le cadre d'une classe transplantée)

Participation communale de 130 € pour 13 enfants de Cheverny.

Dénomination de la MSU (Maison Santé Universitaire)

Le Conseil demande une réflexion supplémentaire et ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Adhésion à l'association d'usagers BLOIS – ILLICO

Les membres du Conseil Municipal acceptent l'adhésion de la commune, pour un montant de 20 €.

Honorariat : nomination Maire-honoraire

Lionella GALLARD propose la nomination de Monsieur Bernard SINET comme Maire-honoraire. Les membres du Conseil Municipal valident cette nomination.

Fête des vendanges le 13 septembre

Prêt de barnums et de bancs (caution et examen du matériel aux montage et démontage) et possibilité d'utiliser l'ancienne salle du Conseil pour les artistes.

Jumelage commune de Marvejols

Le Conseil demande une réflexion supplémentaire et ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Comité des Fêtes : mise à disposition de barnums

Le Conseil valide ce prêt sous conditions (caution et examen du matériel aux montage et démontage).

Radars pédagogiques

La subvention a été demandée pour les 3 radars (2 dans l'avenue, 1 dans la rue de l'Argonne).

Conseil des sages

Comme nous l'avons inscrit dans notre programme, il nous paraît important de créer une instance qui donne la parole à des bénévoles hommes et femmes de plus de 60 ans, désireux de participer à la vie de leur commune.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de concertation indépendante de la municipalité et sans orientation politique, religieuse ou syndicale.

Le Conseil des Sages émet des commentaires et est force de proposition pour des actions dans l'intérêt général des habitants. Son objectif est de faire bénéficier la municipalité des avis, expériences et connaissances de ses membres sur divers sujets étudiés en groupe de travail.

Par ses avis et ses études, il peut éclairer la municipalité sur les différents projets de la vie locale, et proposer des projets au conseil municipal.

Le Conseil des Sages pourra travailler sur les thèmes suivants :

- ✓ Vie sociale et solidarité,
- ✓ Economie et prospective,
- ✓ Urbanisme, intercommunalité, environnement,
- ✓ Sport, jeunesse et santé.

Pour être membre du conseil des sages, envoyez votre candidature motivée par courrier à la mairie avant le lundi 30 juin.

Conseil Municipal des Jeunes



Fidèles à nos engagements, nous allons donner la parole aux jeunes Chevernois.

Dès la rentrée de septembre, le Conseil Municipal des Jeunes permettra aux jeunes élus d'être associés au développement et à la vie de notre commune.

Ils seront aussi force de proposition et leurs projets seront soumis au conseil municipal.

Les élections auront lieu le **22 juin en mairie de 9h à 12h**. Les électeurs seront les jeunes habitants de Cheverny âgés de 6 à 18 ans.

Pour être candidat, il faut habiter Cheverny et être âgé de 12 à 16 ans. Les candidatures devront être déposées en mairie avant le 30 mai 2014.

Les candidats disposeront d'une semaine de campagne avant les élections.

Envoyez votre candidature dès maintenant à la mairie de Cheverny par courrier ou par email : mairie.cheverny@orange.fr

Maison de santé universitaire



Permis de construire déposé en date du 23 septembre 2013.

Superficie au plancher 231 m²

Date début des travaux de terrassement effectué le 11 avril 2014.

Le 15 avril plancher coulé avec passage des fourreaux

Le 22 avril début du montage des murs

Hors d'eau hors d'air prévu pour fin juillet, c'est-à-dire charpente fenêtres et portes montées

Suite de l'évolution des travaux sur le prochain bulletin Municipal

Enquête publique

Enquête publique préalable au transfert dans le domaine public communal de la voie privée dénommée « l'allée » située entre l'avenue du château et la rue de l'Argonne (décidée par le conseil municipal le 18 mars 2013). Les dates de l'enquête ont été fixées du **30 mai au 13 juin 2014** et M. Schnoering, nommé commissaire enquêteur par décision du conseil municipal en date du 20 janvier 2014, tiendra des permanences en mairie, le **mardi 3 juin de 9 h à 12 h**, le **vendredi 6 juin de 9 h à 12 h** et le **Jeudi 12 juin de 9 h à 12 h**. Le dossier complet ainsi qu'un registre seront à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture de la mairie. Les éventuelles observations peuvent aussi être envoyées par courrier à la mairie.

Etat civil

Naissances :

SCHAEDLER Noa	09 Février 2014
COUDERC Jade	17 Février 2014
BRAULT Pierre	13 Mars 2014
HERSANT Louis	23 Mars 2014

Elections

Les Elections Européennes auront lieu le **25 mai** prochain.
Bureau de vote ouvert de 8h à 18h à la mairie de Cheverny.

Les aménagements autour du lavoir s'enrichissent...

Après la pose de tables de pique-nique, la restauration du bassin de pisciculture et l'installation de toilettes sèches, des panneaux pédagogiques ont été fixés sur le mur du lavoir. Réalisés en partenariat avec l'association de protection des sites, ces panneaux retracent les différents travaux effectués et racontent, en quelques mots, la vie autour du lavoir au temps où les lavandières y travaillaient.

D'autres visuels, sur la faune et la flore autour du lavoir ont été rédigés à partir de l'inventaire de la biodiversité communale effectué par le CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement).

Vous trouverez sur ce site, un espace calme et authentique pour ressourcer une partie de notre histoire locale.



Concours des maisons fleuries

Comme les autres années, la commune organise un concours de maisons fleuries et jardins potagers.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous dès maintenant à la mairie jusqu'au 30 juin.

Un jury vous visitera à deux reprises durant l'été. Les prix seront remis aux lauréats courant octobre.

A vos agendas

26 au 29/05 Jazzin' Cheverny



Événement attendu à Cheverny les **26/27/28/29 juin 2014**, la 7^{ème} édition du festival propose une programmation haut de gamme avec la présence au château de Ben l'Oncle Soul et d'Ibrahim Maalouf sans oublier les nombreux concerts gratuits sur la place ainsi que l'apéritif offert par les viticulteurs et la maison des vins les Jeudi 26 juin à 19 h et samedi 28 juin à 12 h !

Réservez vos places dès maintenant à l'office du tourisme de Cheverny ou sur le site :

www.jazzin-cheverny.com

14 et 15/06 Vente aux enchères

Garden party et vente aux enchères à l'Orangerie du Château de Cheverny. Infos : www.rouillac.com

Expositions Maison des vins

Entrée libre, programme complet sur : www.maisondesvinsdecheverny.fr

22/06 Fête de la musique

La « Lyre de Cheverny-Cour-Cheverny » organise, place de l'Eglise, un apéro-concert avec grillades sur place, le **Dimanche 22 juin de 11 h à 15 h**.

Une prestation du Petit Orchestre de l'Ecole de Musique est également prévue.

20/07 Marché Gourmand et Artistique

La municipalité organise un « marché gourmand et artistique » le **Dimanche 20 juillet de 9 h à 17 h** où seront présents des producteurs locaux et artisans d'art.

Cette journée sera animée par les concerts de la chorale « Il était une voix » et la « Lyre de Cheverny-Cour-Cheverny ».